



13 mai

Journée de
l'environnement

Page 14

Ouverture le 19 mai



Pages 22 et 23

SÉANCE DU CONSEIL - 19 H

• Lundi 1^{er} mai 2023

- 13 mai : Journée de l'environnement et collecte des RDD.
- 14 mai : Fête des mères.
- 18 mai : 2^e versement des taxes municipales.
- 20-21-22 mai : Vente de garage.
- 22 mai : Fête des Patriotes : Les bureaux municipaux seront fermés.

CONTACT



Mairie

16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671
Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org
www.st-jacques.org

Horaire*

Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30,
vendredi de 8 h à 12 h.
* Fermée entre 12 h et 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Téléphone : 579 258-6074

Pendant les heures de bureau, en cas de panne
d'électricité seulement.
Téléphone : 450 839-7697.

Conseil municipal

Prochaine séance
Lundi 1^{er} mai 2023

Inscrivez-vous sur notre site Internet en
cliquant sur l'icône ci-dessous.



Horaire

Lundi et mardi de 13 h à 18 h,
jeudi de 13 h à 20 h
et le samedi de 9 h à 12 h.
Merci de respecter les mesures en vigueur.
Téléphone : 450 831-2296.

SOMMAIRE

Le conseil municipal	
• Mot de la mairesse	3
Sécurité civile	
• Feu extérieur et permis de brûlage	4
Urbanisme	
• Refonte du plan et du règlement d'urbanisme	5
• Demande de permis et de certificat	5 à 8
• Arrosage	8
• Poule pondeuse	9
Travaux publics	
• Terrain de tennis et de volleyball	10
• Collecte de feuilles et de gazon	10
• Compost	10
• Collecte des RDD	11
• Rinçage aqueduc et de nuit	12
Environnement	
• Concours - Parc Nature	13
• Journée de l'environnement	14
• Vente de garage 2023	15
• Concours d'embellissement 2023	16
250 ^e de Saint-Jacques	
• Omnium de golf	11
• Concours - Calendrier 2024	12
Bibliothèque	
• Dons de livres	19
• Congé - Fête des patriotes	19
• Club du Rat Biboche	19
• Les soirs pas ordinaires	20
• Nouveautés papiers	21
Maison de la Nouvelle-Acadie	
• Exposition temporaire 2023	22 et 23
Loisirs	
• Activités	24 à 26
• Fête Nationale 2023	27
MRC de Montcalm	
• Collectes des RDD et Serpuariens	28
Vos organismes	
• Club de pétanque Saint-Jacques	29
• Shéna	29
• FADOQ	30
• Crévale	31
• Fête des voisins	32

Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Impression	Imprimerie Pinard
Papier	Rolland Enviro 100% recyclé
Distribution	Postes Canada
Parution	Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	2250 exemplaires.
ISSN :	1708-2994
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives Canada

Chères citoyennes et chers citoyens,

Pour nous à Saint-Jacques, le mois de mai débute avec une panoplie d'activités et la réouverture de nos parcs municipaux au grand bonheur des petits et des grands.

Voici ce que nous vous avons préparé pour vous :

- 4 mai : Veillée de poésie à la Bibliothèque Marcel-Dugas
- 8 mai : Conférence de presse pour le dévoilement de la programmation « Jeudi Show »
- 13 mai : Journée de l'environnement et collecte des résidus domestiques dangereux
- 18 mai : Vernissage à la Maison de la Nouvelle-Acadie
- 20-21-22 mai : Fin de semaine pour les ventes de garage
- 26 mai : Tournoi de pétanque de la FADOQ - région Lanaudière
- 30 mai : Conférence de presse des Fêtes gourmandes
- 3 juin : Fête des voisins

Puisque mai, c'est le mois de l'arbre et des forêts, le 13 mai prochain, nous organisons une journée de l'environnement. Pour l'occasion, nous serons installés derrière la Maison de la Nouvelle-Acadie pour distribuer des plants d'arbres, des fines herbes et des fleurs. C'est un bon moment pour passer nous voir et échanger ensemble. De plus, vous pourrez vous procurer du compost derrière l'église, n'oubliez pas d'apporter vos propres contenants.

Le beau temps approche et avec la fonte des neiges, certains vestiges enfouis ou laissés par l'hiver referont peut-être surface. Si vous constatez un bris de matériel, des trous dans la chaussée, des déchets ou simplement, parce que vous avez des inquiétudes ou des questions qui concernent la municipalité, appelez directement le 450 839-3671. Une requête sera ouverte et il sera plus facile de faire un suivi de la situation.

En terminant, je souhaite à toutes les mamans...une très joyeuse fête des Mères et tout particulièrement à la mienne Madeleine, je t'aime maman !!!

Josyane Forest
Mairesse



Capsule prévention du Service de sécurité incendie de la MRC de Montcalm



Feu extérieur

Lorsque les indices d'inflammabilité sont bas et modérés, il est indiqué de respecter les consignes de sécurité et de demander un permis de brûlage lorsque requis. Lorsque les indices d'inflammabilité sont élevés et très élevés, il n'y a pas d'émission de permis de brûlage et lorsque l'indice d'inflammabilité est extrême, aucun feu à ciel ouvert n'est permis et aucune activité produisant des flammes ou des étincelles n'est tolérée. Vous référer à l'indice de la SOPFEU.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un permis de brûlage lorsque le feu est allumé dans un foyer extérieur homologué, situé à une distance minimale de 5,0 mètres d'un bâtiment principal et à 3 mètres d'une construction accessoire. Pour connaître tous les aspects à respecter, veuillez vous référer à votre Règlement municipal.

Obtention d'un permis de brûlage

Si vous désirez entretenir un feu à l'extérieur d'un foyer conforme homologué, vous devez faire la demande pour un permis de brûlage. Avant de faire la demande, vous devez :

- ✓ Vous assurez d'être à une distance sécuritaire de tout type de bâtiment;
- ✓ Vous assurez de ne pas procéder au brûlage sous des fils ou de la végétation et d'être à une distance sécuritaire de ceux-ci;
- ✓ Avoir quelqu'un sur place durant toute la durée du brûlage;
- ✓ Avoir un moyen d'extinction proportionnel à la grosseur de l'incendie allumée;
- ✓ Vous pouvez uniquement faire brûler du bois et des feuilles, aucun bois traité ou peint, aucun déchet de construction, pneu, caoutchouc, plastique, déchets, etc.

À noter, si la fumée de votre incendie nuit au voisinage, que l'incendie soit conforme et en foyer ou non, vous devrez procéder à l'extinction.

Une fois ces vérifications complétées, les citoyens de la municipalité de Saint-Jacques peuvent communiquer avec un membre du Service Incendie au 450-831-2182 poste 7614.

Pour plus de renseignements, veuillez vous référer à votre règlement municipal.

Service sécurité incendie de la MRC de Montcalm

MRC de Montcalm
1540, rue Albert
Sainte-Julienne (QC) J0K 2T0
T 450 831-2182 poste 7615
prevention@mrcmontcalm.com

Refonte du plan et du règlement d'urbanisme

La révision du plan d'urbanisme représente pour la Municipalité de Saint-Jacques une opportunité de se doter d'un document de planification du territoire unique et adapté. En effet, la fusion de la Municipalité de Saint-Jacques et de la Paroisse de Saint-Jacques en 1998 a eu pour effet que le territoire soit régi par deux plans d'urbanisme distincts, faute d'exercice de consolidation des documents de planification.

Le plan et les différents règlements en matière d'urbanisme ont été complètement révisés afin de doter la Municipalité d'outils d'encadrement efficaces et modernes et d'assurer la conformité aux nouvelles orientations d'aménagement.

Une vision d'aménagement pour le futur de la municipalité

Au cœur des préoccupations et des aspirations pour l'avenir de Saint-Jacques se trouvent quatre grands thèmes:



L'entrée en vigueur des nouveaux règlements d'urbanisme apporte des modifications aux normes. Donc, pour toute demande de permis ou de certificat d'autorisation, nous vous recommandons de communiquer avec le Service de l'urbanisme pour voir si les normes ont changé.

Demande de permis et de certificat d'autorisation

Comme chaque année, l'arrivée du printemps rime avec travaux de rénovation et travaux de construction. Toute personne qui désire entreprendre des travaux doit, au préalable, obtenir du service de l'urbanisme, un permis de construction, un certificat d'autorisation ou déclarer les travaux selon les dispositions du règlement sur les permis et certificat.

Le tableau ci-après précise si un permis, un certificat ou une déclaration de travaux doit être obtenu selon le type de travaux.

URBANISME

Les travaux ne nécessitant pas de permis ou de certificat ne dégagent pas le requérant des dispositions réglementaires applicables.

N'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme par téléphone ou par courriel et c'est avec grand plaisir que nous discuterons avec-vous de votre projet et nous vous informerons des documents nécessaires à fournir.

* Fait important, tant et aussi longtemps que vous n'avez pas en votre possession un permis en toute conformité, tous travaux effectués sans préalablement avoir obtenu un permis sont considérés comme étant une infraction à notre réglementation. *

Type de bâtiment, équipement, ouvrage ou usage	Permis	Certificat	Déclaration de travaux	Durée de validité
Bâtiment principal				
Nouveau logement	•			12 mois
Nouvelle construction	•			12 mois
Modification ou rénovation	•			12 mois
Agrandissement	•			12 mois
Déplacement		•		90 jours
Démolition		•		90 jours
Changement d'usage, extension d'usage ou remplacement d'usage		•		12 mois
Réparation ou entretien			•	-
Bâtiment accessoire				
Abri d'auto permanent	•			12 mois
Abri à bois permanent			•	-
Abri permanent pour un véhicule récréatif motorisé ou remorquable	•			12 mois
Abri à spa permanent			•	-
Avant-toit			•	-
Entrepôt	•			12 mois
Garage	•			12 mois
Gazebo			•	-
Kiosque agricole ou vente extérieur permanent	•			12 mois
Manège pour chevaux	•			12 mois
Pavillon			•	-
Pergola			•	-
Remise	•			12 mois
Serre domestique	•			12 mois
Solarium	•			12 mois
Véranda	•			12 mois
Modification ou rénovation	•			12 mois
Agrandissement	•			12 mois
Déplacement		•		90 jours
Démolition		•		90 jours
Changement d'usage, extension d'usage ou remplacement d'usage		•		12 mois
Réparation ou entretien			•	-

URBANISME

Type de bâtiment, équipement, ouvrage ou usage	Permis	Certificat	Déclaration de travaux	Durée de validité
Équipement accessoire				
Abri d'auto temporaire			• (voir note 1)	-
Affichage : Enseigne permanente		•		6 mois
Affichage : Enseigne temporaire		•		90 jours
Aire de chargement et de déchargement			•	-
Auvent			•	-
Bureau de vente, bâtiment ou roulotte de chantier			•	-
Capteur énergétique			•	-
Clôture, haie, muret décoratif, mur de soutènement	•			12 mois
Clôture à neige			•	-
Conteneur à déchets			•	-
Corde à linge et poteau servant à la suspendre			•	-
Équipement de jeux et récréatifs (non commercial)			•	-
Escalier extérieur	•			12 mois
Foyer, four et barbecue extérieur			•	-
Galerie	•			12 mois
Installation septique		•		6 mois
Installation de captage d'eau souterraine		•		6 mois
Kiosque agricole ou vente extérieur temporaire		•		90 jours
Marquise	•			12 mois
Pompe à chaleur ou thermique, appareil de climatisation, génératrice, borne de chargement et équipements accessoires de piscine			•	-
Piscine	•			12 mois
Porche	•			12 mois
Rampe d'accès pour personnes handicapées	•			12 mois
Réservoir d'huile à chauffage, de gaz ou bombonne			•	-
Spa et bain à tourbillon (plus de 2000 litres)	•			12 mois
Tambour, vestibule ou autres abris d'hiver			•	-
Terrasse	•			12 mois
Modification ou rénovation	•			12 mois
Agrandissement	•			12 mois
Déplacement		•		90 jours
Démolition		•		90 jours
Réparation ou entretien			•	-
Autres				
Aire de stationnement pour usage commercial ou industriel		•		6 mois
Aménagement paysager résidentiel <ul style="list-style-type: none"> - Aire de stationnement - Déblai ou remblai - Entreposage extérieur de bois de chauffage 			•	-

URBANISME

Type de bâtiment, équipement, ouvrage ou usage	Permis	Certificat	Déclaration de travaux	Durée de validité
- Potager ou jardin privé - Trottoir et allée piétonne				
Coupe d'arbres		•		6 mois
Conversion du couvert forestier en production agricole		•		6 mois
Exploitation d'un terrain de camping		•		6 mois
Logement - Logement dans le sous-sol - Logement intergénérationnel - Logement supplémentaire		•		6 mois
Table champêtre		•		6 mois
Travaux en milieu riverain et ouvrage sur la rive ou le littoral		•		6 mois
Usage domestique - Activité professionnelle - Activité artisanale - Activité artistique - Service de garde en milieu familial - Résidence d'accueil et famille d'accueil en milieu familial - Location de chambres		•		6 mois
Usage temporaire - Terrasse saisonnière - Vente d'arbres de Noël		•		90 jours
Vente de garage			•	-

Note 1 : La déclaration de travaux doit comprendre une lettre officielle indiquant que la majorité des locataires, avec signatures à l'appui, sont en faveur de l'implantation d'abris d'auto temporaires pour la période hivernale de déclaration.

Arrosage

En ce début du mois de mai, il est désormais autorisé pour une période de *4 mois* soit du 15 mai au 15 septembre d'arroser la pelouse, les fleurs, le jardin, les arbustes ou tous autres végétaux, entre 20 h et 24 h les jours suivants ;

- Propriétés avec numéro **civique pair** : les mardis, jeudis et samedis ;
- Propriétés avec numéro **civique impair** : les mercredis, vendredis et dimanches.

Il est permis d'arroser les nouvelles pelouses ainsi que les nouvelles plantations d'arbres, arbustes et haies, de façon non limitative durant une période de 15 jours consécutifs suivant la plantation. **Toutefois, les propriétaires doivent prendre leur certificat d'autorisation auprès de l'inspecteur municipal ou toute autre personne désignée.**

Des poules pondeuses dans le village

Dès le mois de mai, il sera possible pour les citoyens de Saint-Jacques d'avoir un poulailler urbain. La garde de poules en milieu urbain implique le respect de certaines normes :

Pour les poules :

- Un minimum de deux (2) poules pondeuses et un maximum de quatre (4) sont autorisées sur un terrain dont la superficie est inférieure à 1500 m².
- Un minimum de deux (2) poules pondeuses et un maximum de six (6) sont autorisées sur un terrain dont la superficie est égale ou supérieure à 1500 m².
- Les poules doivent provenir d'un couvoir certifié ou d'un magasin vendant des poules certifiées ou vaccinées respectant les normes du ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec (MAPAQ).
- En aucun cas, une poule morte ne peut être jetée dans le bac de déchets domestiques, des matières recyclables ou de compost.
- Il est interdit d'euthanasier une poule sur un terrain résidentiel ou tout autre terrain;
- L'abattage des poules doit se faire par un abattoir agréé ou un vétérinaire;

Pour le poulailler et son parquet extérieur

- Le poulailler et son parquet doivent être implantés en cour arrière, à une distance minimale de 1.5 mètre de toutes lignes de terrain et de 3 mètres d'une porte et d'une fenêtre;
- Le poulailler et son parquet doivent être situés à une distance minimale de 1.5 mètre de tout bâtiment principal ou accessoire;
- La hauteur maximale du poulailler et du parquet est de 2.5 mètres;
- La superficie minimale du poulailler est de 0.37 m² par poule et la superficie minimale du parquet est de 0.92 m² par poule;
- La superficie du poulailler et du parquet extérieur ne peut pas excéder 12 m² ;
- Le poulailler et le parquet extérieur doivent être munis d'un toit afin de protéger les poules du soleil et des intempéries;

Demande d'autorisation

La réalisation du poulailler et du parquet extérieur doit faire l'objet d'une autorisation. À cet effet, veuillez communiquer avec le service de l'urbanisme par téléphone au 450 839 -3671, poste 7662 ou 7660 ou par courriel à

urbanisme@st-jacques.org

ou

inspecteur@st-jacques.org

TRAVAUX PUBLICS

TERRAIN DE TENNIS ET DE VOLLEYBALL

Les terrains de tennis et de volleyball devraient être accessibles au courant du mois de mai pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) au garage municipal situé au 186, rue Saint-Jacques.

Si vous désirez de plus amples informations, veuillez contacter le 450 839-3671, poste 7674.



COLLECTE DE FEUILLES ET DE GAZON

Nous vous invitons à mettre vos sacs de feuilles et de gazon près du bac brun le

4 MAI prochain. L'entrepreneur collectera sans limites **tous les sacs en plastique ORANGE – TRANSPARENT OU EN PAPIER seulement.**

Pour les semaines suivantes, les feuilles devront être disposées **uniquement** dans le bac brun.

COMPOST

Soyez des nôtres lors de la Journée de l'environnement, nous distribuerons du compost gratuitement.

Date : 13 mai 2022

Heure : 9 h à 12 h

Lieu : Derrière l'église,
100 A, rue Saint-Jacques.



TRAVAUX PUBLICS

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)



Ne manquez pas la collecte des RDD, des pneus et des appareils électroniques

Date : **Samedi 13 mai**

Heure : **8 h à 16 h**

Lieu : **Garage municipal, 186, rue Saint-Jacques.**

QU'EST-CE QUE DES RDD?

Les résidus domestiques dangereux (RDD) regroupent un grand nombre de produits à usage domestique qui présentent un danger pour la santé et l'environnement s'ils ne sont pas éliminés adéquatement.

Tous les produits qui sont corrosifs, inflammables, toxiques ou explosifs sont des RDD. On les reconnaît par le ou les pictogrammes que l'on retrouve sur l'étiquette du produit.



CORROSIF

TOXIQUE

INFLAMMABLE

EXPLOSIF

EXEMPLES DE RDD ACCEPTÉS

CUISINE

- *Ammoniaque (nettoyant pour vitre)
- *Cire à meuble et à plancher
- *Combustible à fondue
- *Liquide pour débouche-tuyau
- *Nettoyant à four et pour métaux
- *Poudre à récurer

SALLE DE BAIN

- *Alcool à friction et antiseptique
- *Colorant capillaire
- *Fixatif et parfum
- *Médicament
- *Nettoyant de toilette
- *Vernis à ongles et dissolvant

SALLE DE LAVAGE

- *Adoucissant
- *Cire à chaussure
- *Détachant et détersif
- *Eau de javel

SOUS-SOL ET PLACARD

- *Ampoule fluocompacte
- *Boule à mites
- *Colle à base de solvant
- *Décapant
- *Peinture, teinture, vernis
- *Pile rechargeable et non rechargeable
- *Préservatif pour le bois
- *Solvant

GARAGE ET REMISE

- *Acide muriatique
- *Aérosol
- *Antigel
- *Batterie d'automobile
- *Bombe de propane
- *Chasse-moustiques
- *Essence et gazoline
- *Engrais chimique
- *Extincteur d'incendie
- *Huile usée et filtre
- *Pesticide et insecticide
- *Poison pour rongeurs
- *Produit d'entretien de piscine

EXEMPLES DE PNEUS ACCEPTÉS

Seuls les pneus hors d'usage suivants sont acceptés, sauf les jantes :

- Voitures
- Camions (diamètre de 48 po et moins)
- Petits pneus (ex. : VTT, moto)

Les pneus de bicyclette et de tracteur ne sont pas acceptés.

EXEMPLES DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE ACCEPTÉ

- Amplificateur
- Cellulaire
- Chargeur
- Clavier
- Écran
- Imprimante
- Magnétoscope
- Modem
- Ordinateur
- Photocopieur
- Projecteur
- Serveur
- Souris d'ordinateur
- Système de son
- Téléviseur
- Télécommande



Apportez vos vieux équipements électroniques. Le site des collectes municipales est reconnu comme points de dépôts officiels de l'ARPE Québec.



Pour informations : recyclemelectroniques.ca/qc

RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL DU RÉSEAU D'AQUEDUC DU 23 AVRIL AU 5 MAI 2023

- Le Service des travaux publics désire vous aviser que le nettoyage du réseau d'aqueduc aura lieu du dimanche, 23 avril au vendredi 5 mai 2023. Les opérations de rinçage se dérouleront pendant la nuit, entre 22 h et 6 h.

En quoi consiste le rinçage ?

L'opération de rinçage unidirectionnel est nécessaire afin d'assurer le maintien de la bonne qualité de l'eau potable et pour maintenir le réseau en bon état. Cela permet de déloger les particules dans le réseau. Pour réaliser le rinçage efficacement, on augmente la vitesse de circulation de l'eau et l'eau souillée est évacuée par les bornes incendies. **La pression, la limpidité et la couleur de l'eau seront affectées.** L'opération peut affecter temporairement la **limpidité** (eau brouillée), la **couleur** (jaunâtre ou rougeâtre) et la **pression de l'eau**.



RINÇAGE DE NUIT

Lors des opérations de rinçage (pendant la nuit entre 22 h et 6 h), **la pression de l'eau peut être insuffisante pour prendre une douche.** Nous désirons vous en avertir.

De plus pendant la période de rinçage, nous demandons aux résidents qui constatent une eau anormalement trouble de la faire couler durant quelques minutes jusqu'au rétablissement de la situation. **De plus, avant de faire une lessive, il serait sage de vérifier la couleur de l'eau.**

S'il s'avérait que des vêtements soient tachés par de l'eau brune lors du nettoyage, soyez avisés qu'il ne faut pas les faire sécher dans la sècheuse et qu'il ne faut pas relaver les vêtements à l'eau de Javel. Vous pouvez toujours utiliser, à titre d'exemple, le produit OxiClean pour détacher les vêtements.

Pour plus amples informations, veuillez contacter le 450 839-3671, poste 7674

RAMASSAGE DES BRANCHES

La Municipalité de Saint-Jacques offrira aux citoyens un service de déchiquetage des branches.

Veuillez prendre note que cette opération est prévue dès mardi, le 23 mai 2023 jusqu'au vendredi 26 mai 2023.

Voici les conditions à respecter afin de donner un service adéquat et d'assurer un travail optimal :

- Un tas d'un maximum de ± 5 pieds de hauteur par ± 5 pieds de largeur au total ;
- Pour lundi, le 22 mai 2023, les branches devront être déposées par le résident en prenant soin de placer le gros bout des branches face à la rue, sans qu'elles nuisent à la circulation ;
- Les branches ne doivent pas excéder ± 5 pouces (12.7 cm) de diamètre.

CONCOURS !!!

Quels noms donneriez-vous aux sentiers du Parc Nature ?

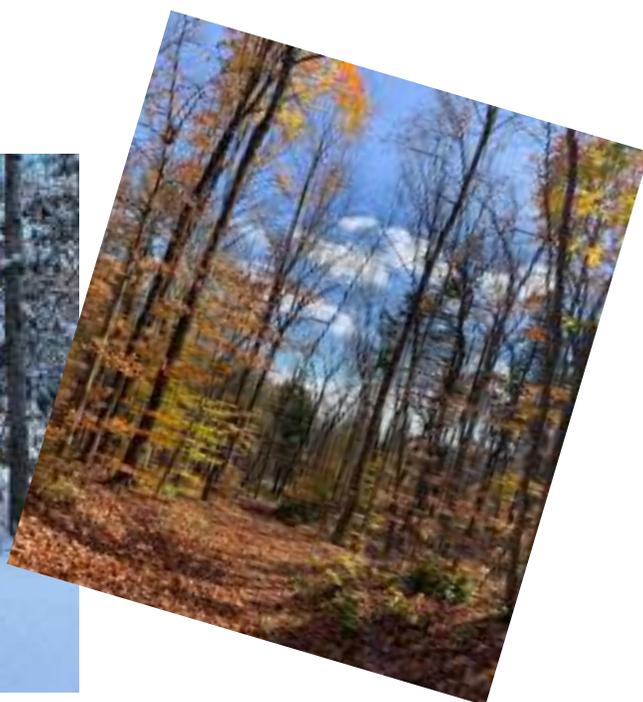
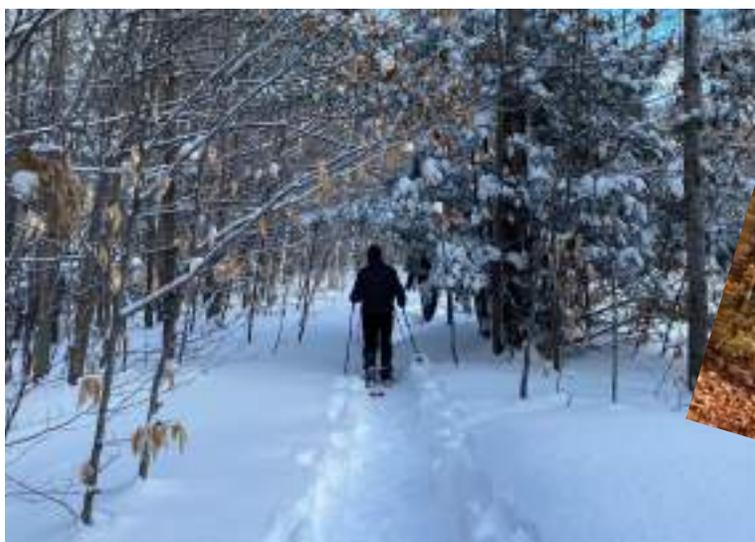
Rendez-vous sur le www.st-jacques.org dans la section Parc Nature, cliquez sur l'onglet concours pour donner vos idées ou sur la page Facebook de la Municipalité de Saint-Jacques.

La thématique recherchée est la NATURE.

Nous sommes à la recherche d'une dizaine de noms pour agrémenter les sentiers lors de votre visite.

Du **15 mars** au **1^{er} juin**, participez en grand nombre sur notre site Internet et sur la page Facebook.

*La Municipalité se réserve le droit de sélectionner des noms parmi tous ceux reçus pour les sentiers du parc.



13 mai

Journée de l'environnement

Distributions (Quantité limitée et 1 par résidence)

- Arbres variés
- Fleurs
- Fines herbes
- Compost (Derrière l'église, apportez vos contenants)

Informations

- Programme des couches et culottes d'entraînement lavables
- Programme des produits d'hygiène féminine réutilisables
- Programme d'achat d'un arbre mature pour les nouvelles constructions sur terrain vacant.

Ventes (argent comptant)

- Baril récupérateur d'eau de pluie (70\$)
- Petit bac de compost (5\$)
- Pomme de douche fixe (5 \$)
- Pomme de douche téléphone (10 \$)
- Cordon porte-clés (1\$)
- Bouteille d'eau isolée/plastique (20\$)
- Tasse (12 \$)

Venez discuter environnement avec le conseil municipal et la Société d'Horticulture et d'Écologie de la Nouvelle-Acadie

9 h à midi

Maison de la Nouvelle-Acadie
98, rue Saint-Jaques



En collaboration avec l'Association forestière de Lanau dière

VENTE DE GARAGE

La belle température arrive et vous faites le grand ménage du printemps! Nous vous annonçons que la période autorisée pour les ventes de garage sera du **20 au 22 mai 2023**.

Quelques règlements à suivre :

- La durée maximale d'une vente de garage est de trois jours consécutifs selon les heures d'activités autorisées;
- La vente de garage doit avoir lieu dans une période comprise entre 8 h et 20 h;
- Une seule vente de garage par année est autorisée pour un même terrain occupé par une habitation, soit la fin de semaine de la fête de la Reine;
- L'activité ne doit pas empiéter sur la voie publique et aucune marchandise ne peut être exposée dans la rue.
- L'activité et la marchandise ne doivent pas causer d'obstruction visuelle pour les automobilistes.

Afin de faciliter l'accès à l'information concernant les lieux des ventes de garage, les citoyennes et les citoyens peuvent transmettre leur adresse où la vente de garage sera effectuée avant le 16 mai 2023, 12 h au courriel suivant :

communication@st-jacques.org

Concours d'embellissement 2023

Saint-Jacques en fleurs !

Dans le cadre des Fleurons du Québec, la Municipalité de Saint-Jacques vous invite à verdir et fleurir votre façade de maison, appartement et commerce. Nous croyons qu'une collectivité en fleurs est enrichissante pour les Jacobines et les Jacobins et accroît le sentiment d'appartenance à une Municipalité vibrante tant dans ses activités que par sa beauté, incitant ainsi les villages avoisinants à venir découvrir nos richesses et nos gens d'ici !

Comment ça fonctionne !

1. Prendre en photo votre résidence, balcon ou votre entreprise en photo avec la verdure et ses fleurs.
2. **Transmettre par courriel votre photo à communication@st-jacques.org avant la mi-août.**

À vos marques, fleurissez !

Prix à gagner !

- Résidentiel – bungalow
- Résidentiel – multilogement
- Commercial

Pour plus d'information, contacter la coordonnatrice aux communications et aux événements, Virginie Laflèche-Lajoie au 450 839-3671, poste 7672 ou par courriel à communication@st-jacques.org

250^e de Saint-Jacques



Omnium de golf

de la Municipalité de Saint-Jacques
au profit de son 250^e anniversaire

L'ÉVÉNEMENT GOLF À NE PAS
MANQUER CET ÉTÉ !

MARDI 15 AOÛT 2023

 *Saint-Jacques* Municipalité de

 **Desjardins**
Caisse de la Nouvelle-Acadie

Rendez-vous sur le site Internet au
www.st-jacques.org
dans la section ÉVÉNEMENT À VENIR.

250^e de Saint-Jacques

Vous avez des photos marquantes sur l'histoire de Saint-Jacques !

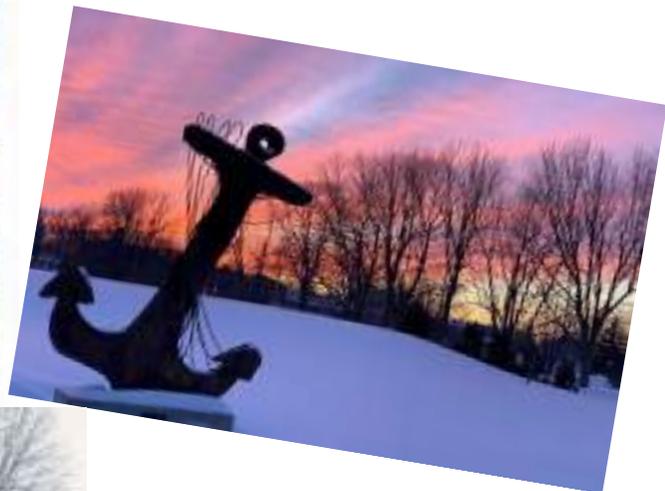
Dans le cadre du 250^e anniversaire de la Municipalité de Saint-Jacques, nous recherchons des photos sur des événements marquants de notre histoire d'hier à aujourd'hui.

Le calendrier 2024 sera teinté par ces photos afin de célébrer avec vous, et ce, tout au long de l'année 2024, l'anniversaire du village et de la campagne.

Vous pouvez transmettre vos photos à communication@st-jacques.org ou contacter la coordonnatrice aux communications et aux événements au 450 839-3671, poste 7672

CRITÈRES :

- Une photo de haute qualité ou l'apporter à la Municipalité pour que nous puissions la numériser.
- Donner une brève description sur l'historique de la photo.
- Inscrire votre prénom et nom.



Idées

- Rodéo de Saint-Jacques
- Photo du conseil
- Feu de l'Église
- Petite séduction
- Et vous, quelles sont vos photos marquantes ?

DONS DE LIVRES

La bibliothèque recommence à prendre vos dons de livres usagés en prévision de la Bibliovente de la fin septembre.

- Nous acceptons tous les types de livres **en bon état**.
- Apportez vos dons à la bibliothèque **durant les heures d'ouverture** seulement.
- **Ne pas mettre vos livres usagés dans la chute à livres**; cela engorge la chute qui est destinée exclusivement aux ouvrages de la bibliothèque.
- Nous jetons automatiquement les livres trop vieux, abîmés ou qui sentent l'humidité. Il est inutile de nous les apporter



HORAIRE – CONGÉ DE LA FÊTE DES PATRIOTES

La bibliothèque sera fermée le lundi 22 mai

Retour à l'horaire régulier le mardi 23 mai



Le Cherche et trouve se poursuit au mois de mai !

Durant tout le mois de mai, découvre ou redécouvre ta bibliothèque en participant à un **cherche et trouve** parmi les livres et les rayonnages! Biboché te fera découvrir les différents groupes alimentaires et te promet un délicieux prix de participation. Pour participer, tu dois avoir entre 3 et 6 ans et être inscrit au Club du Rat Biboché. C'est gratuit!



Le Club du Rat Biboché pour les 3 à 6 ans

Les apprentis-lecteurs âgés de 3 à 6 ans sont invités à s'inscrire à l'édition 2023 du Club de lecture du Rat Biboché! Au programme, des activités spéciales à la bibliothèque, une collection de livres réservés rien que pour toi, contes, cadeaux et concours pour promouvoir l'amour de la lecture!



LES SOIRS PAS ORDINAIRES (MICROOUVERT)

Jeudi 4 mai dès 19 h

L'auteur Jean-François Caron animera notre prochaine veillée de poésie à la bibliothèque Marcel-Dugas. Au programme, lecture publique par notre auteur invité, Daniel Leblanc-Poirier et micro-libre : préparez un texte, une de vos créations ou bien encore celui d'un.e autre, que vous aimeriez partager.

Poète invité : Daniel Leblanc-Poirier

Prenant part au courant littéraire post-punk, Daniel Leblanc-Poirier a fait paraître plusieurs livres qui lui ont valu divers prix littéraires. Poète, romancier, scénariste et parolier, il est aussi chroniqueur à Radio-Canada. En parallèle de l'écriture, Daniel Leblanc-Poirier œuvre dans le monde des affaires.

Réservation conseillée, places limitées!
450 831-2296 ou au comptoir de prêt



Lundi 13 h à 18 h
Mardi 13 h à 18 h
Jeudi 13 h à 20 h
Samedi 9 h à 12 h

Horaire régulier

BIBLIOTHÈQUE

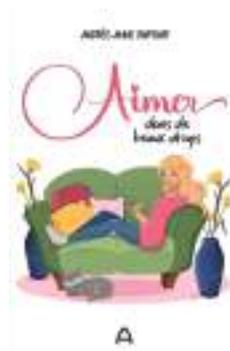
Nouveautés papiers



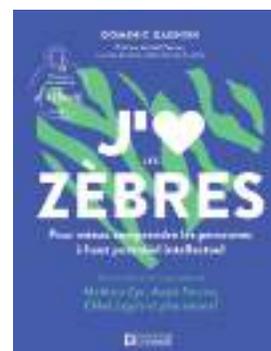
À la défense de la
biodiversité alimentaire
Bernard Lavallée



À qui la faute
Ragnar Jonasson



Aimer dans de
beaux draps
Andrée-Anne Dufour



J'aime les zèbres
Dominic Gagnon



La constellation du chat
J.L. Blanchard



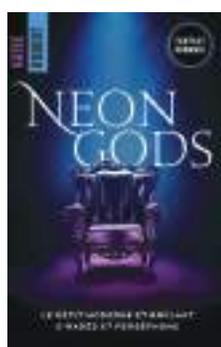
Les club des dames
d'argent t.3
Dominique Drouin



Le fils du trickster
Eden Robinson



L'univers est un ninja T.5
: le livre blanc
Alex A.



Neon Gods
Kate Robert



Machiavel en talon haut
Jean-Pierre Bélanger

EXPOSITION TEMPORAIRE 2023

Tisser des liens

La MNA présente les œuvres d'art textiles de Marcelo Martins, Joanie Millette et Aurée Wilhelmy, du 19 mai au 15 octobre 2023.

Située en plein cœur du village de Saint-Jacques, la Maison de la Nouvelle-Acadie accueille chaque année une exposition temporaire mettant en valeur le patrimoine vivant, les valeurs et les savoir-faire de la région. En 2023, nous avons rassemblé le travail de Marcelo Martins, Joanie Millette et Aurée Wilhelmy afin de permettre au grand public de découvrir les possibilités des arts textiles.

Ainsi détournés de leur usage traditionnel ou de leur fonction décorative, fibres, tissages et dentelles semblent nous rappeler qui nous sommes et d'où nous venons. Chacune des œuvres, à leur manière, permet ainsi d'engager un dialogue parfois percutant avec la nature, les animaux et les humains qui partagent de près ou de loin notre histoire personnelle.

Plusieurs rencontres avec les artistes et des activités de médiation autour des arts textiles seront proposées au grand public durant la saison estivale et à l'automne. Surveillez le Jacobin et nos réseaux !

Marcelo Martins – Les sources d'Autray par l'entremise de ses fibres



Canadien et brésilien, Marcelo Ribeiro Martins habite en milieu rural sur une île du lac Saint-Pierre depuis 2008. Passionné par les textiles dès son jeune âge et curieux de nature et de simplicité, il a fait de son passe-temps une profession. Marcelo, fileur, est aussi tricoteur, crocheteur et tisserand. Il partage son enthousiasme et sa passion pour les fibres naturelles en y transposant des histoires et des sentiments. Avec

le temps, son art est devenu un outil d'engagement social. Les œuvres exposées à la MNA à l'été 2023 sont issues d'un projet collaboratif entre 21 entrepreneurs et artisans du quotidien de la MRC de D'Autray et met de l'avant la diversité unique des liens socioéconomiques qui les unissent.

Joanie Millette – Parcelles

Diplômée en production agricole de l'école d'agriculture de Nicolet (2016) et en Construction textile du Centre des textiles contemporains de Montréal (2022), elle se voit obtenir son statut d'Artisane professionnelle par l'institut des Métiers d'art du Québec en 2022. Passionnée des savoir-faire ancestraux comme le tissage et la teinture végétale, elle dédie une parcelle de son année à la culture des plantes tinctoriales et à la confection textile au métier à tisser traditionnel. Entre art décoratif et horticulture, les huit œuvres de Parcelles allient les fleurs et les tissus et mettent ainsi en valeur la symbiose entre l'humain et la nature.



Audrée Wilhelmy – Matrimoine



Tant par ses œuvres littéraires qu'artistiques, Audrée Wilhelmy contribue à la réinvention d'un sacré féminin où l'endurance individuelle fait écho à la persistance collective des femmes. Elle investit la sororité, l'usure, la puissance, la douleur et la fureur tranquilles de générations de filles et de femmes afin de créer une mystique où les gestes créatifs deviennent rituels. Par la transformation de matériaux qui appartiennent au patrimoine artisanal féminin – dentelles, fils, broderie et tissages collectés auprès de la communauté – l'artiste évoque la tension fragilité/résistance de ces matières qui ont survécu au temps. Une narration des enjeux liés à la féminité émerge ainsi de l'œuvre, hors des limites du texte, à travers les matériaux mêmes et l'histoire qu'ils portent. L'acte de création initie la rencontre et la reconnaissance de femmes de différents lieux/temps en dépit de leur distance ou de leur disparition.

Fière partenaire



Desjardins

Caisse de la Nouvelle-Acadie

MINI-TENNIS

Par Tennis évolution

 5 à 8 ans
 20 juin (6 séances)
 Mardi, 18 h
 60 \$
 Parc Aimé-Piette
 • Bouteille d'eau et raquette obligatoire

Inscription obligatoire : 450 839-3671, poste 7670
loisir@st-jacques.org

DÉBUTANT JUNIOR

Par Tennis évolution

 9 à 15 ans
 20 juin (6 séances)
 Mardi, 19 h
 60 \$
 Parc Aimé-Piette
 • Bouteille d'eau et raquette obligatoire

Inscription obligatoire : 450 839-3671, poste 7670
loisir@st-jacques.org

DÉBUTANT ADULTE

Par Tennis évolution

 16 ans et plus
 20 juin (6 séances)
 Mardi, 20 h
 90 \$ + taxes
 Parc Aimé-Piette
 • Bouteille d'eau et raquette obligatoire

Inscription obligatoire : 450 839-3671, poste 7670
loisir@st-jacques.org

J.S TAEKWONDO

Par Maître Jacques Sourdif

 4 ans et plus, ado et adultes
 22 avril (7 séances)
 Samedi, 9 h (1 h) ou 10 h (2 h)
 80 \$ pour 1 h à 9 h ou 120 \$ pour 2 h à 10 h
 Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
 Dobuck J.S Taekwondo (uniforme) en vente sur place, coût selon le modèle.

Inscription : Chantal Fillion ou Maître Jacques Sourdif
450 752-2629
jstaekwondo@videotron.ca
Possibilité d'inscription en tout temps !



COURS MULTISPORT (NOUVEAU)

Par Sinda Bennaceur et Moustache

Multisport est sans doute le meilleur cours pour faire bouger et stimuler les enfants en leur apprenant des habiletés sportives différentes à chaque cours. Chaque séance l'enfant sera initié à plusieurs sports individuels et collectifs, et ce dans un environnement ludique, sécuritaire et stimulant.

	8 à 12 ans
	7 avril (8 séances)
	Vendredi, 18 h 30
	140 \$
	Gymnase de l'école Saint-Louis de France
	Espadrilles (obligatoire) et bouteille d'eau Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com

MÉDITATION (NOUVEAU)

Par Catherine Fortin

La méditation nous aide à atteindre la connaissance du soi, nous permet de nous libérer des entraves de l'esprit, nous mène à la liberté... Venez apaiser votre mental, diminuer votre stress et découvrir votre monde intérieur!

	14 ans et plus
	2 mai (10 séances)
	Mardi, 11 h
	150 \$
	Maison du Folklore
	tapis de yoga, petite couverture <u>Contact</u> : Catherine Fortin 450-760-6457 catherine_for16@hotmail.com

ABC DU JARDINAGE ET PHARMACIE VERTE

Par Edith Lachapelle

- 1- Devenir autonome dans son jardin et aménagement paysager
- 2- Faire des produits corporels avec vos plantes

	14 à 80 ans
	6 et 13 mai, l'ABC et 20 et 27 mai, Pharmacie verte
	Samedi, 9 h
	129\$
	Saint-Liguori
	Contact : Édith Lachapelle 450-834-4888

CARDIO-MUSCU EN NATURE

Par Éliane Nadeau

Selon les conditions, je vous donne rendez-vous dans un des parcs de la municipalité chaque semaine! Apportez votre bouteille d'eau et venez jouer dehors. Exercices cardiovasculaires, de musculation, d'équilibre et de coordination sont au menu. Aucun cours perdu, forfaits valides un an.

	Pour tous, payant pour les personnes de 12 ans et plus.
	Inscription en continue
	Mercredi, 18 h 30 ou samedi 9 h
	10 cours à 120 \$* ou 20 cours à 180 \$*
	Parc Nature, des Cultures et Aimé-Piette
	<u>Matériel</u> <ul style="list-style-type: none"> • Bouteille d'eau • Habillement adapté aux prévisions météo (p. ex., imperméable, veste) <u>Contact</u> Inscription en tout temps auprès de Éliane Nadeau 450 756-7992 ou enkinesiologue@gmail.com

INITIATION AU YOGA (NOUVEAU)

Par Catherine Fortin

En alliant la conscience et la respiration à diverses postures, le yoga permet de libérer le corps des tensions/douleurs/émotions et de retrouver un équilibre corps-cœur-esprit...

	14 ans et plus
	2 et 4 mai (10 séances)
	Mardi, 10 h et jeudi 16 h 45
	150 \$
	Maison du Folklore
	tapis de yoga, petite couverture <u>Contact</u> : Catherine Fortin 450-760-6457 catherine_for16@hotmail.com

ZUMBA FITNESS

Par Sinda Bennaceur

À la fois ludique et motivante, la Zumba constitue un entraînement cardio-vasculaire complet. Les chorégraphies s'inspirent des rythmes du monde. Une ambiance de plaisir contagieux.

	14 ans et +
	4 ou 6 avril (11 séances)
	Mardi, 19 h 30 ou jeudi, 18 h 30
	140 \$
	Maison du Folklore
	Serviette et bouteille d'eau Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com

ADRENALYN

Par Sinda Bennaceur

Ce cours propose des exercices par intervalles avec ses mouvements simples et efficaces. Des options sont disponibles pour tous les niveaux. Venez augmenter votre énergie et sortez de votre zone de confort !

	16 ans et +
	3 avril (11 séances)
	Lundi, 18 h 45
	140 \$
	Maison du Folklore
	Serviette et bouteille d'eau Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com

TOTAL BODY WORKOUT

Par Sinda Bennaceur

Vous vous déplacerez de station en station. Composé de mouvements athlétiques, cardiovasculaires et musculaires, ce cours est un entraînement complet à la portée de tous, peu importe le niveau de forme physique.

	16 ans et +
	4 avril (11 séances)
	Mardi, 18 h 45
	140 \$
	Maison du Folklore
	Serviette et bouteille d'eau Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com

ZUMBA GOLD

Par Sinda Bennaceur

Idéal pour les débutants recherchant un cours de Zumba alternatif recréant les mouvements originaux, mais avec une intensité moindre. Des chorégraphies faciles à suivre, permettant de développer l'équilibre et la coordination.

	14 ans et +
	3 ou 6 avril (11 séances)
	Lundi, 19 h 30 ou jeudi, 15 h 30
	140 \$
	Maison du Folklore
	Serviette et bouteille d'eau Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com

EXTENSA FITNESS (FLEXIBILITÉ)

Par Sinda Bennaceur

Ce cours permet d'améliorer sa souplesse, d'accroître sa flexibilité, de maintenir une bonne amplitude articulaire, tout en renforçant ses articulations.

	16 ans et +
	6 avril (11 séances)
	Jeudi, 19 h 30
	140 \$
	Maison du Folklore
	Tapis de sol Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com





Programmation

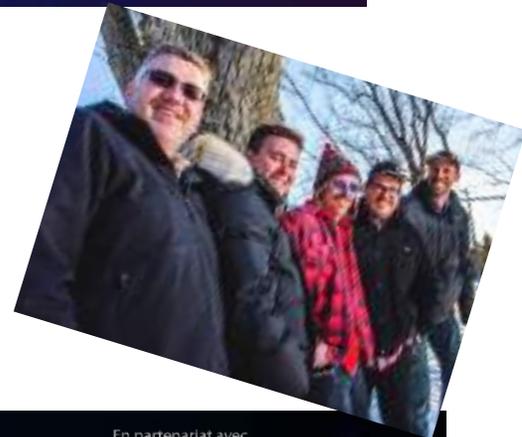
- Parade à vélo
- Jeux gonflables
- Maquillage pour enfant
- Tournoi de pétanque (Information à venir)

Suite...

- Spectacle
- Feux d'artifices

Heure : 10 h à 23 h

**Lieu : Parc Aimé-Piette
81, rue Venne**



COLLECTES RDD ET SERPUARIENS^{MD} DE LA MRC DE MONTCALM 2023



La MRC de Montcalm, en collaboration avec ses municipalités/ville, offre à sa population un service gratuit de prise en charge de résidus domestiques dangereux (RDD), de pneus hors d'usage et de matériel électronique. Le service comprend huit collectes municipales annuelles. Tous les citoyens des municipalités/ville de la MRC de Montcalm peuvent se présenter à ces collectes sur présentation d'une pièce d'identité avec adresse.

EXEMPLES DE RDD ET SERPUARIENS^{MD} ACCEPTÉS

CUISINE

- Ammoniaque (nettoyant pour vitre)
- Cire à meuble et à plancher
- Combustible à fondue
- Liquide pour débouche-tuyau
- Nettoyant à four et pour métaux
- Poudre à récurer

SALLE DE BAIN

- Alcool à friction et antiseptique
- Colorant capillaire
- Fixatif et parfum
- Médicament
- Nettoyant de toilette
- Vernis à ongles et dissolvant

SALLE DE LAVAGE

- Adoucissant
- Cire à chaussure
- Détachant et détersif
- Eau de javel

PRODUITS ÉLECTRONIQUES

- Dispositifs d'affichage (Téléviseurs et moniteurs d'ordinateurs)
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Ordinateurs de bureau et portables
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio/vidéo, GPS et ensembles de cinéma maison
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs

SOUS-SOL ET PLACARD

- Ampoule fluocompacte
- Boule à mites
- Colle à base de solvant
- Décapant
- Peinture, teinture, vernis
- Pile rechargeable et non rechargeable
- Préservatif pour le bois
- Solvant

GARAGE ET REMISE

- Acide muriatique
- Aérosol
- Antigél
- Batterie d'automobile
- Bombonne de propane
- Chasse-moustiques
- Essence et gazoline
- Engrais chimique
- Extincteur d'incendie
- Huile usée et filtre
- Pesticide et insecticide
- Poison pour rongeurs
- Produit d'entretien de piscine

DATES DES COLLECTES ACCESSIBLES À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA MRC DE MONTCALM 8 H À 16 H

SAINTE-MARIE-SALOMÉ

6 mai
690, rue Saint-Jean
Garage municipal

SAINT-JACQUES

13 mai
186, rue St-Jacques
Garage municipal

SAINT-ESPRIT

20 mai
21, rue Principale
Garage municipal

SAINT-CALIXTE

22 juillet
315, rue Lajoie
Garage municipal

SAINT-LIN-LAURENTIDES

5 août
217, rue Industrielle
Écocentre

SAINT-LIGUORI

2 septembre
732, rue Jetté
Parc municipal

SAINTE-JULIENNE

9 septembre
2456, route 125
Garage municipal

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

16 septembre
1051, rue Principale
Garage municipal

MRC DE MONTCALM

- 📍 1540, rue Albert
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
- ☎ 450 831-2182 | Sans frais : 1 888 242-2412
- ✉ info@mrcmontcalm.com 🌐 mrcmontcalm.com 📱 MRC de Montcalm



CLUB DE PÉTANQUE SAINT-JACQUES

Quand : Débute le 9 mai 2023

Heure : 19 h (les inscriptions débuteront à 18 h 30 lors du 9 mai)

Coût : 20 \$ pour la saison

Lieu : Parc Aimé-Piette sur le terrain de pétanque derrière la mairie

Tournoi de l'été

*Inscriptions de 9 h à 10 h au coût de 10 \$

Régulier

- 7 mai (Dimanche)
- 24 juin (Samedi)
Inscription de 13 h à 14 h, souper au poulet
- 20 août (Dimanche)
- 4 septembre (Lundi)
- 17 septembre (Dimanche)

Spécial

- Tournoi de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie, 17 juin (samedi)
- Tournoi de la mairesse, 9 juillet (dimanche)

Informations : Michel Lépine, président
450 750-5112

CONFÉRENCE : ENTRETIEN DES OUTILS DE JARDINAGE

Par Bruno Carpentier

Conseils pratiques pour entretenir ses outils de jardinage en toutes saisons horticoles. L'entretien périodique des différents outils horticoles utilisés pour l'aménagement paysager et les compléments de la vie qui agrémentent les cours et les patios. M. Carpentier est un enseignant retraité et passionné d'horticulture et d'aménagements paysagers.

-  Adultes
-  17 mai 2023
-  Mercredi, 19 h 15
-  Gratuit pour les 16 à 25 ans et les membres, 7 \$ (Non-membre)
-  Centre culturel du Vieux-Collège
-  • Dominic Brunelle 450 417-3704
• Monique Labrèche au 450 839-2315

Nous sommes à la recherche de candidats âgés de 16 ans ou plus qui ont de l'intérêt pour l'horticulture et l'écologie et qui souhaitent acquérir l'expérience de siéger à un conseil d'administration (expérience à ajouter à ton curriculum vitae). Nous vous invitons à assister à notre assemblée générale et contacter :

- Dominic Brunelle 450 417-3704
- Diane Landreville 450 333-0964



VOS ORGANISMES

NOUVELLES DE LA FADOQ ST-JACQUES

Le tournoi de pétanque de la Fadoq régionale aura lieu le 26 mai 2023 au parc Aimé-Piette à Saint-Jacques.
(Si la température ne le permet pas, ce sera remis le 2 juin)

Vous avez jusqu'au 19 mai 2023 pour former vos équipes.

Soyons fiers de représenter le club Fadoq St-Jacques lors de cet événement.



Club FADOQ Saint-Jacques
Lansuidière

Voici les dates de nos prochains dîners :

9 mai : Fête de nos mamans et nos papas.

9 juin : Assemblée générale. L'assemblée commencera à 10 h et se terminera par un dîner au Vieux-Collège.

La chorale de la Fadoq, après 3 ans d'absence, présentera son concert

Date : Vendredi le 12 mai 2023

Lieu : Salle Julie Potier, Collège Esther-Blondin.

Les billets seront mis en vente au coût de 15 \$ (12 ans et plus) à compter du vendredi 7 avril au Vieux-Collège.





Bientôt la fin ...

La fin des classes arrive rapidement. Cette période d'étude et d'examens est généralement plus intense pour nos jeunes. L'encouragement et le soutien de leur entourage deviennent alors très importants.

Cette période peut être d'autant plus exigeante si ceux-ci travaillent. Maintenir sa motivation peut être un défi. De plus, trouver un équilibre entre les études et le travail n'est pas toujours facile.

Saviez-vous que 53,2 %¹ des élèves du secondaire travaillent? Ce chiffre tend à augmenter avec le niveau scolaire. Ce sont donc 77,2 %² des cégépiens qui travaillent. On peut se demander, en tant qu'adulte, comment aider nos jeunes à persévérer. Il est important que leurs études restent LA priorité.

Les parents peuvent, par exemple, être à l'affût des signes suivants et aider leurs jeunes à trouver des solutions :

- Absentéisme ou retard en classe;
- Baisse de la concentration;
- Manque d'énergie et de temps pour les études;
- Démotivation;
- Augmentation du stress;
- Etc.



Les employeurs peuvent, quant à eux, poser des gestes concrets favorisant la saine conciliation en cette fin d'étape :

- Mettre à la disposition des jeunes un endroit pour étudier pendant leurs pauses;
- Faire preuve de souplesse dans les horaires de travail, par exemple en réduisant les heures;
- S'informer, valoriser les études et souligner les efforts et la persévérance.

Fin d'année scolaire peut aussi rimer avec obtention d'un diplôme ou d'une qualification.

La **Journée des finissants** est une belle occasion de célébrer les jeunes Lanaudois qui y sont parvenus. C'est pourquoi le CREVALE vous invite à féliciter les finissants de votre entourage le **16 juin** prochain. Pour ce faire, offrez-leur une carte d'encouragement virtuelle disponible sur le site crevale.org. La fin d'un cycle d'études, ça se fête en grand!

Rédaction : CREVALE

¹ Marquis et Bellehumeur, 2019.

² Cégep régional de Lanaudière, 2019.

Municipalité de
Saint-Jacques

est fière de vous présenter

**la fête
des
voisins**

Samedi le 3 juin 2023

Face au restaurant Au St-Jacques

Gratuit

10h à 16h (familles)

Animation toute la journée
Activités pour les enfants
et toute la famille

Coût 150\$

16h à minuit (adultes)

Apéro (Apothicaire & GD)
4 consommations / personne
Souper BBQ
Spectacles dès 20h30

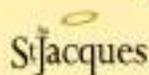
Au profit



Partenaire associé



Partenaires participants



Spectacles de la soirée



L'inimitable
*Geneviève
Côté*

20h30

Participante Canada's Got Talent - édition 2023



DISCO

22h00

Dance Floor Band

Vous pouvez vous procurer vos billets pour la soirée
aux endroits suivants :

- Bureau de la Municipalité de Saint-Jacques
- Restaurant Au St-Jacques
- Microbrasserie L'Apothicaire

Pour toutes questions  evenementslanaudiere@gmail.com

Aires de stationnement à proximité du site

BIENVENUE À TOUTE LA POPULATION